



## ENJEUX ET ORIENTATIONS

TCBBSL – COMITÉ AGROTOUTRISME

2018-2023

### HISTORIQUE

Le comité agrotourisme est formé en 2017. Ce comité relève de la TCBBSL et est porté par le MAPAQ, car il s'inscrit dans la démarche de la planification stratégique du secteur (cible 3, axe Tourisme bioalimentaire) et que le MAPAQ a été identifié comme porteur. Le diagnostic agrotouristique au Bas-Saint-Laurent réalisé par ce dernier en 2017 était un préalable à sa formation. Le comité agrotourisme produit un plan d'action concerté et veille à sa réalisation.

### DÉFINITION

**L'agrotourisme** se définit comme « une activité touristique qui est complémentaire à l'agriculture. Il met en relation des productrices et des producteurs agricoles avec des touristes ou des excursionnistes et permet à ces derniers de découvrir le milieu agricole, l'agriculture et sa production à la faveur de l'accueil et de l'information que leur réservent leurs hôtes. » (AATGQ).

**Pour le comité**, l'agrotourisme représente donc toutes les activités d'interprétation à la ferme, relié ou non à une offre gourmande.

**Le tourisme gourmand** se définit comme une « découverte, par une clientèle touristique, d'un territoire à travers des expériences culinaires distinctives, des activités agrotouristiques ou bioalimentaires mettant en valeur le savoir-faire de ses artisans et permettant d'apprécier les produits ou les plats qui lui sont propres. » (AATGQ)

**Pour le comité**, le tourisme gourmand représente les activités d'autocueillette, les kiosques de vente à la ferme, les tables champêtres, les marchés publics, les activités ou événement mettant en valeur le savoir-faire et le patrimoine culinaire du territoire, les restaurants et l'hébergement mettant en valeur les produits du terroir, les circuits touristiques gourmand et attrait connexes, les activités touristiques distinctives typiques au territoire comme la cueillette de champignons sauvages ou d'algues marines ainsi que les activités reliées à la pêche sur les berges du fleuve Saint-Laurent.

### LIMITATION

Bien que la commercialisation des produits du terroir soit étroitement liée au tourisme gourmand, le comité travaillera à valoriser en premier lieu les entreprises agricoles offrant des activités agrotouristiques à la ferme ou encore une expérience gourmande. Elle n'offrira pas de support pour la commercialisation des produits ou la mise en valeur de ces derniers.



## **ENJEUX ET ORIENTATIONS**

TCBBSL – COMITÉ AGROTOURISME

2018-2023

- Diagnostic agrotouristique au Bas-Saint-Laurent réalisé par le MAPAQ publié en 2017
- Identifiants régionaux reconnus, Les Saveurs du Bas-Saint-Laurent
- 2<sup>e</sup> région acéricole au Québec
- Production biologique importante, notamment en production laitière et acéricole
- Produit marin distinctif (algues marines et anguilles)
- Développement de la filière des champignons sauvages et compétence acquise pour le mycotourisme avec Biopterre
- Première région ovine au Québec
- Présence de plus de 9 marchés publics et quelques festivals culinaires et circuits gourmands (Festival La Grande Table, La route des bières de l'Est-du-Québec...)

### **MISSION**

Structurer et développer l'offre agrotouristique et gourmande au Bas-Saint-Laurent en concertant les forces du milieu afin d'outiller et appuyer les productrices et producteurs agricoles de la région.

### **VISION**

En 2028, le Bas-Saint-Laurent sera reconnu au niveau local, régional et provincial pour son offre agrotouristique et gourmande, diversifiée et de qualité, à l'image de son identité bioalimentaire et de son territoire.

### **ENJEUX :**

- La réalisation, par le comité agrotourisme, des mandats qui lui sont confiés de façon concertée
- La valorisation des entreprises
- La promotion collective de l'offre agrotouristique et gourmande dans un contexte global
- La qualité de l'offre
- La complémentarité et la diversité de l'offre
- Les spécificités territoriales
- Les potentiels de développement et occasions d'affaires
- La formation et l'accompagnement des entreprises
- La connaissance du secteur par les intervenants
- La réglementation
- La multiplicité des services



## **ENJEUX ET ORIENTATIONS**

TCBBSL – COMITÉ AGROTOUTRISME

2018-2023

### **LES ORIENTATIONS :**

- Identifier les entreprises sur le territoire
- Assurer un rayonnement des activités et des entreprises agrotouristiques
- Développer une offre agrotouristique de qualité
- Favoriser le maillage avec des initiatives touristiques et gourmandes complémentaires
- Faciliter le maillage entre les entreprises du secteur
- Assurer une utilisation du territoire de façon dynamique
- Outiller les entreprises afin d'améliorer leur connaissance du secteur
- Développer les compétences des acteurs en agrotourisme
- Favoriser une meilleure compréhension de la réglementation

### **OBJECTIFS GÉNÉRAUX :**

- Informer la clientèle agricole susceptible de tirer profit de l'agrotourisme sur le potentiel financier de ce mode de vie.
- Assurer le développement de l'offre existante par la qualité de l'accueil, la mise en place de standard de qualité et le développement de l'expérience client.
- Favoriser le maillage d'entreprises agricoles avec des initiatives existantes et entreprises gourmandes déjà reconnues.
- Appuyer le développement de filière et produits distinctifs et spécifiques au territoire Bas-Laurentien pouvant apporter une expérience touristique gourmande propre au territoire (champignon forestier, algues, anguille).
- Développer l'agrotourisme avec la réglementation existante.

### **PRINCIPES :**

- **Approche concertée**
- **Implication des producteurs et agents de développement**
- **Développement des compétences et les connaissances du secteur par les acteurs du milieu et des entreprises concernées**